

COMMENT FONCTIONNE LE PARCOURS QUI M'EST PRESCRIT ?

- J'ai une prescription médicale.
- Je prends contact avec le DAC des Deux-Sèvres (☎ 0809.109.109) ou le Centre hospitalier de Niort (☎ 05.49.78.36.75).
- Une assistante de parcours enregistre les informations concernant ma demande dans un logiciel (conformément au RGPD, mon accord sera nécessaire.)
- En fonction de ma prescription et de ma situation, l'assistante de parcours programmera mes bilans et/ou mes suivis avec les professionnels, soit à mon domicile, soit à leur cabinet.


0809 109 109
prix d'un appel local
service gratuit
Lundi au vendredi
9h à 17h

Les actions proposées par le DAC (Dispositif d'Appui à la Coordination) sont financées dans le cadre d'un projet subventionné par l'Agence régionale de santé ; ces consultations sont donc prises en charge.

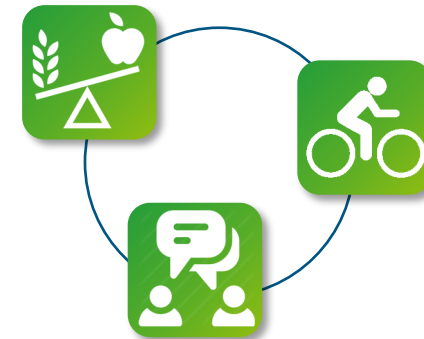


Un professionnel de santé m'a orienté vers le **PARCOURS DE SOINS GLOBAL** après le traitement d'un **CANCER**



Un nouveau **dispositif de prise en charge des soins de support post cancer** est mis en place pour les **plus de 25 ans**.

L'objectif est de vous faciliter l'accès à des **consultations de psychologie, diététique, et activité physique adaptée** grâce à un financement dédié.



Ce suivi, **sur 1 an à compter de la fin de votre traitement**, vous permettra de bénéficier au regard de vos besoins et **sur prescription** de :

1 bilan initial + 6 consultations

OU

2 bilans initiaux + 4 consultations

OU

3 bilans initiaux + 2 consultations

Nutrition



Pourquoi ?

J'ai perdu du poids.
J'ai perdu l'appétit.
J'ai dû changer mes habitudes alimentaires.

Ma consultation d'évaluation

La diététicienne réalise un bilan complet de mes apports alimentaires et des conséquences sur ma santé :

- Mesure du poids et de la taille,
- Discussion sur mes habitudes alimentaires,
- Conseils.

Mon suivi

Il sera réalisé par la diététicienne :

- Surveillance de la courbe de poids,
- Discussion sur la mise en pratique des conseils.

Soutien psychologique



J'ai été éprouvé par la maladie et les traitements.

La psychologue réalise un bilan psychologique.

Si j'en éprouve le besoin, d'autres temps de paroles seront programmés par la psychologue, dans la limite de la prescription médicale initiale.

Activités physiques adaptées



Pour améliorer ma qualité de vie.
Améliorer ma capacité physique après le traitement.

Un bilan d'une heure sera réalisé par un éducateur pour évaluer mes capacités physiques :

- Endurance,
- Force musculaire,
- Équilibre,
- Souplesse.

Un relai auprès d'associations me sera proposé, ainsi que des ateliers thérapeutiques, dans mon secteur géographique d'habitation.

Un programme de remise en forme me sera proposé en fonction de mes capacités et de mes besoins.